

Réforme de l'enseignement des langues étrangères en Algérie : cas de l'allemand

Djamel Eddine LACHACHI
Université d'Oran

Dans le présent article nous essaierons de clarifier v. développer certaines idées concernant les thèmes suivants:

1. Statut des Langues Etrangères (LE)
2. Refonte des programmes
3. Exemple de l'Allemand

Le premier aura une implication directe sur le fondamentale et le secondaire et indirecte sur l'universitaire; le second n'impliquant que l'université.

Statut ou politique des LE

La situation actuelle de L'Enseignement des Langues Etrangères (ELE) peut être présentée schématiquement comme suit:

Langue	Statut	Année	Age
Arabe	LM	1° AF	06 ans
Français	2°Langue	4° AF	10 ans
Anglais	LE1	8° AF	14 ans
Allemand	LE2	1°AS	16 ans

Ce qui ressort après lecture de ce tableau, c'est qu'actuellement tous nos petits Algériens apprennent les mêmes langues (c-à-d. Langue Maternelle (LM) Arabe, Français et Anglais) au même niveau. Conséquence inévitable de cet ELE obligatoire, du Français et par la suite de l'Anglais, est que tous vont parler ces langues au détriment de l'Arabe. Déjà qu'avec deux langues on ne s'en est pas sorti (v. notre génération avec le Français et l'Arabe et les différents problèmes qui en ont découlé), on peut alors se poser la question suivante: qu'arrivera-t-il alors avec trois langues?

Dans le cas où cela continuera ainsi, l'Algérien de demain ne parlera ni Arabe, ni Français ni Anglais, mais un mélange de ces trois langues, ou bien ce qu'on appelle une langue mixte, v. Pidgin ou Créole.

En essayant d'y remédier, nous trouvons qu'il y a trois solutions possibles aussi difficiles à réaliser l'une que l'autre:

1° solution

Elle reflète la proposition de certains collègues, qui pensent qu'il faut tenir compte des raisons historiques et culturelles pour enseigner le Français comme LE1 (= première langue étrangère) obligatoire pour tous les élèves de 4°AF (quatrième année fondamentale)

2° solution

Dans ce cas il est tenu compte de la première solution et pour des raisons économiques considérant l'Anglais comme langue internationale et de technologie, ainsi nous voyons que cette possibilité est entrain de se réaliser plus ou moins en deux étapes:

1. Instauration de l'Anglais obligatoire en 7°AF
2. En 4° AF à coté du Français (au choix) mais seulement dans certaines écoles pilotes.

3° solution

C'est de considérer toutes les langues au même pied d'égalité sans tenir compte d'aucune raison aussi importante soit-elle (bien que ceci est parfois nécessaire). Elle consiste à introduire en 4°AF toutes les langues déjà existantes (c-a-d. enseignées sur le territoire nationale):

Allemand - Anglais - Espagnol - Français - Russe.

On pourrait se poser la question: pourquoi adhère-t-on à la 2° solution?

On nous dira que pour l'instant seul l'Anglais bénéficie du statut de langue internationale, de progrès et de technologie. Mais s'est-on posé aussi la question, qui est aussi importante que la première: Qu'en sera-t-il demain?

L'histoire nous apprend qu'il y a eu dans le passé un bon nombre de langues qui ont déjà bénéficié de ce statut; certaines d'entre elles sont aujourd'hui "mortes" d'autres "inutilisables" etc. ..., et qui se sont succédées comme suit: l'Accadéen, puis l'Araméen, le grec suivi de l'Arabe, ensuite le Latin, puis l'Allemand et le Français, et aujourd'hui l'Anglais.

Et demain?

Cela pourra être le tour du Japonais, qui annonce déjà ses couleurs, ou du Chinois ou peut être d'une langue se trouvant encore au stade de dialecte, comme cela a été le cas pour toutes les langues.

Alors je me pose la question suivante: Est-il raisonnable d'engager l'avenir de nos enfants en leurs

apprenant tous la même langue, alors que la possibilité d'un changement existe (v. histoire des langues).

Ainsi je pense que nous devrions être prêt à toute éventualité et par la même commencer à penser à enseigner d'autres langues que celles existantes déjà.

Un autre critère pour le choix de l'Anglais est souvent utilisé pour prévaloir la primauté de cette langue: le nombre d'individus la parlant; ce qui est implicite dans le choix de l'Anglais, bien qu'il ne correspond pas du tout à la réalité. Il serait plus juste de dire, qu'en prenant en considération le critère du nombre, ce sera le Chinois qui prendra la 1^o place et non pas l'Anglais.

Proposition

Vu cela nous proposons la 3^o solution qui nous paraît être la plus neutre. Nous sommes d'avis qu'il faut considérer toutes les LE sur le même pied d'égalité, ainsi il y aura une diversification v. une diversité des langues, parmi lesquelles seule la langue nationale (Arabe) sera commune à tous et ce n'est qu'ainsi que l'arabisation pourra être atteinte. Pour application il faut tenir compte des potentialités existantes en enseignants: Allemand, Anglais, Espagnol, Français et Russe. Toutes ces (05) langues devraient être proposées au choix des élèves du fondamental à titre égal et c'est à eux (v. aux parents d'élèves) de choisir.

Prenons par exemple un groupe de x personnes (élèves = P), le choix de la LE1 se fera probablement - en partant de ces 05 langues existantes et en tenant compte des réalités algériennes de la même manière que dans la 2^o solution: c.à.d. le choix des élèves sera au profit du

Français et de l'Anglais. Le tableau suivant pourra éclaircir davantage notre idée:

Elèves Année	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8
1° AF	Ar.	Ar.	Ar.	Ar	Ar.	Ar.	Ar.	Ar.
4° AF	All.	Angl	Angl	Esp.	Fr.	Fr.	Fr.	Rus.
7° AF	Fr.	Fr.	Esp.	Angl.	Angl	All.	Rus.	Fr.
1° AS	Angl	All.	Fr.	Fr.	Rus.	Angl	Esp.	All.
1° A.U niv.	Esp.	Esp.	All.	All.	Rus	Rus.	Angle.	Angl
ou	Hongrois	Turc	Suaheli	Japon.	Chin.	Ital.	Portug	Grec

Ainsi toutes les langues seront traitées avec égalité et en même temps le but de diversification serait atteint. Nous pouvons aller plus loin sans perdre de vue les relations de notre pays avec ses partenaires: Dès qu'une langue semblera prendre de l'ampleur au niveau international, économique et/ou technologique, elle sera automatiquement introduite à un niveau supérieur à l'université en tant que département. Prenons un exemple concret:

Depuis quelques temps l'Algérie a développé des relations assez importantes avec l'Italie et plus récemment avec le Portugal. L'université doit suivre et créer la filière (v. Dpt.) d'Italien et Portugais. Les étudiants qui avaient choisi au niveau de l'université l'Italien ou le Portugais pourraient ainsi s'inscrire au

nouveau Département d'Italien ou Portugais. En même temps l'offre de ces langues devrait être plus importante au niveau des différentes universités et surtout à l'est pour l'Italien et à l'ouest pour le Portugais. Dès que possible, c.à.d. à la sortie de la première promotion, le mouvement enclenché devrait se poursuivre avec l'introduction de ces langues au niveau du lycée en 1°AS . Et plus les relations bilatérales ne prendront de l'ampleur et plus ces deux langues, ou l'une d'entre elles tout d'abord - dans ce contexte l'Italien - passera à un autre niveau, c.à.d. en 7°AF et ensuite peut être en 4°AF, et ceci bien entendu au même titre que les autres langues déjà existantes: All., Angl., Esp., Fr., Rus. + Italien +Portugais ce qui ne veut en aucun cas dire au détriment d'une de ces 05 langues - ce qui déjà est arrivé en 1985 -. Nous poursuivons le principe de "toujours plus pas moins" Nous terminerons cette première partie par deux remarques:

1) Toute LE sera enseigné comme LE1 et LE2, c.à.d. que son enseignement sera différent en

4° AF ----> LE1 : Allemand première langue étrangère,
et en

7°AF ----> LE2 : Allemand deuxième langue étrangère

2) On pourrait aussi introduire au même titre que les autres langues les dialectes selon bien entendu les potentialités et les régions.

Refonte des programmes

Après réception favorable de la proposition de refonte des programmes du département d'Allemand (cf. rapport) auprès des étudiants présents au CPN, nous nous

proposons dans cet article à développer cette idée qui reflète en même temps la position de la majorité des enseignants (cf. les différents PV de CPC des départements de l'ILE concernant les programmes, évaluation et progression depuis 1991)

Ce "projet"(*) aspire à une réforme globale de l'enseignement supérieur, vu que presque tous les domaines sont esquissés, tel que : cursus, filière, profil de formation, programme, cycle long et court et passerelles, évaluation et progression.

Ce projet peut s'inscrire dans un ensemble beaucoup plus vaste, dans le cadre d'une libéralisation des études et responsabilisation des étudiants. Il se base sur une flexibilité des programmes et aussi sur une autonomie de gestion pédagogique à l'intérieur d'un curriculum fixé après bien entendu approbation de la tutelle.

Dans ce projet il est aussi question d'un regroupement de l'ILLA et l'ILE en un seul Institut des Langues et Littératures (ILL) divisé en départements de: Anglistique, Arabistique, Germanistique, Romanistique, Slavistique....

Ce projet prévoit d'un autre coté la possibilité à l'étudiant de s'inscrire à deux filières distinctes - il est ici question d'une Transdisciplinarité réelle - de la même université, l'étudiant pourra combiner deux disciplines différentes comme par exemple:

Mathématique et Arabe, ou

* Ce projet est inspiré de ma propre expérience - j'ai fait des études complètes (S1 - Magister) en RFA - du curriculum présenté par Mr. Völzing in: InfodaF 20,1/1993,16-27.

Arabe et Allemand, ou

Traduction et philosophie, etc.

Les propositions faites dans ce projet se situent à trois niveaux: à un niveau universitaire pour certains points, d'autres pour l'institut tel qu'ILL, et enfin d'autres points concerneraient seulement les départements tels que les programmes...

1) Coursus

a) Genres de cours dispensés

Nous pensons qu'il est temps pour nous de différencier entre les différents genres de cours:

- Cours Magistral (Aperçu général, introd. d'une Discipline/Matière)
- Cours Introduction (Orientation sur l'objet de la Ling., Lit., Civ.)
- Séminaires pour CC (cycle court)
- Exercices (Pour acquisition de certaines capacités - CC)
- Séminaires pour CL (cycle long)
- Colloques (pour étudiants en fin de licence, qui pourraient discuter avec des enseignants sur les sujets de recherche et résultats obtenus, ou bien pour une préparation aux études de Magister)

b) Type de formation

Le projet prévoit plusieurs types de formation en deux phases:

- **un cycle court:** Il est sanctionné après deux années d'études par un **Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (D.E.U.G.** d'Allemand par exemple) pour les

personnes désirant aller vers le secteur économique, touristique ou social, c.à.d. ne désirant plus continuer leurs études.

- **un cycle long:** qui prévoit 03 v. 04 types de formation

Types	Conditions	Durée	débouché	Titre
01	3°AS + note	06 semestres	PEF	Licence
02	3°AS + note	06 semestres	PEM	Licence
03	Bac + note	08 semestres	PES	Licence
04	Bac + note	08 semestres	Germaniste	Diplôme

c) Passerelles

Beaucoup de matières sont définies pour tous les types de formation des deux phases. Seulement la différence sera beaucoup plus accentuée au niveau du cycle long. L'étudiant pourra demander conseil auprès du CE, d'un bureau créé à cet effet (un Conseil d'Etudes).

d) Inscriptions: (cf. Tableau)

2) Evaluation et progression

Ce projet tend vers une réduction du nombre d'examen, ce qui équivaut à une augmentation d'heures d'enseignement. Il est aussi pour la suppression du système de compensation.

L'étudiant est libre dans le choix de la progression de ses études à l'intérieur de la phase 1 ou 2, surtout en ce qui concerne l'obtention de certificats notifiés (pour l'orientation voir CE).

Le stage devra avoir lieu après le 4° Semestre (= S4), autrement dit après l'obtention du DEUG, qui est un

examen obligatoire pour tous les types de formations et conditionne le passage au cycle long.

S1	GR.1 P	Oral1 P	Ecrit 1 P	Test P / LE1 W	Ling.I P	Lit.I P	Civ.I P
S2	GR.2 P	Oral 2 P	Ecrit 2 P	LE2 W	Morphol. WP	TextanalyseI WP	Civ.II WP
S3	GR.3 P	Oral 3 P	Ecrit 3 P	LE3 W	Syntaxe WP	Lit.theorie I WP	Civ.III WP
S4	Phon. P	Oral 4	Ecrit 4	LE4 W	WB/WA/ Semantik WP	Lit.gesch WP	Civ.IV WP

Légende

P = Obligatoire pour tous les types de formation (Pflichtfach)

W= au choix (Wahlfach)

WP= obligatoire après le choix (Wahlpflichtfach)

LE = Langue Etrangère - Ling.= Linguistique - Lit. = Littérature -

Civ. = Civilisation - Phone. = Phonétique/Phonologie - GR. = Grammaire

WA = Wortarten (parties du discours)

WB = Wortbildung (formation des mots)

Pour pouvoir s'inscrire à l'examen (DEUG)
l'étudiant doit présenter 05 Certificats:

- 01 certif de langue = GR 1, 2, 3 + Oral 1,2,3 + Ecrit 1,2,3 + Test + Phone.

- 01 certif de Ling. = Ling.1 + 1

- 01 certif de lit. = Lit. 1 + 1

- 01 certif de Civ. = Civ. 1 + 1

- 01 certif de LE = LE 1 + 1

L'obtention du DEUG est conditionnée par la réussite aux examens à la fin du S4, par un examen oral et un examen écrit en:

1. Langue

2. Ling. - Lit. et/ou Civ.

Le DEUG permet l'inscription au cycle long (Licence) pour ceux désirants continuer leurs études dans l'un des trois types formation. Lors de son inscription l'étudiant devra choisir une matière principale parmi les autres:

1. Lit. 1 à 6 (Lit.1 et 2 réservés au CC)

2. Ling.1 à 6 (Ling.1 et 2 " ")

3. Civ. 1 à 6 (Civ. 1 et 2 " ")

4. Did. (DaF) (Did. 1 est " ")

il aura ainsi: une matière principale (HF = Hauptfach)
26 h.

une 1° matière secondaire (1.NF= erstes Nebenfach)
18 h.

une 2° matière secondaire (2.NF=zweites Nebenfach)
16 h.

une matière au choix (Wahlfach)
8 h.

68 h.

---> 17 h./ Semaine (= 8/9 Séances/Semaine en moyenne)

Toutes les évaluations sont laissées à l'appréciation de l'enseignant, qui devra annoncer aux étudiants sa forme d'évaluation au début de chaque semestre.

Un certificat notifié peut être délivré par l'enseignant à l'étudiant après un ou deux de ces modes d'évaluation:

- Examen en fin de semestre
- plusieurs devoirs ou contrôles continus
- un travail consistant fait à la maison (Hausarbeit)
- Exposé de Séminaire se basant sur un travail écrit (Referat)

Il faut dire qu'en CL l'exposé doit être plus étendu et plus consistant qu'en CC. L'enseignant peut aussi délivrer à l'étudiant un certificat de participation régulière et active au cours/séminaires à défaut de certifs notifiés.

Examen final de licence

conditions 1- Certificat de réussite au DEUG (Diplôme)

2- livret

3- Présentation de 08 certifs:

- 3 -----> HF
- 2 -----> 1. NF
- 2 -----> 2. NF
- 1 -----> W

4- Mémoire de Licence en HF.

Modalités

L'étudiant s'inscrit à l'examen final le jour de la remise du mémoire, qui normalement a lieu à la fin du S6 pour les types 1 et 2 et du S8 pour type 3 et 4. Après inscription il passera :

- un examen écrit en HF
- un examen oral en HF
- un examen oral en 1. NF
- un examen oral en 2. NF

Après réussite un diplôme lui est délivré, selon le type de formation:

- licence de (pour) PEF
- licence de (pour) PEM
- licence de (pour) PES
- Diplôme de Germaniste

Remarques : je voudrais insister sur les 2 derniers modes d'évaluation (Ha./Ref.). L'obtention des certifs reste ouverte jusqu'au S4. Un étudiant pourrait dans certains cas s'inscrire à la licence par exemple en Linguistique sans avoir terminé la littérature, à condition d'avoir le certif de Langue. Le mémoire de fin de Licence est obligatoire pour prouver que l'étudiant est en mesure de travailler un thème seul et donner son point de vue en affrontant avec un esprit critique la littérature secondaire (bibliographie utilisée). Seulement il peut y avoir certains séminaires et cours, auquel l'étudiant pourra participer sans pour autant y passer un examen. L'étudiant doit seulement mentionner dans un livret d'étudiant (universitaire) les séances auxquelles il a participé. Selon le type de formation et les capacités de l'étudiant le livret doit prouver la participation à un

nombre d'heures variant entre 50 et 80 heures pour le CL. Ce livret fait partie des conditions d'inscription à l'examen final.

Magister

Avant de clore ce chapitre on pourra faire aussi quelques remarques concernant le Magister:

Les conditions d'inscription au Magister vont aussi changer: elle se fait sur titre pour les Germanistes et les licenciés Type 03 (PES). Les candidats peuvent s'inscrire au Magister dans la matière de leur choix (c.à.d. HF = matière principale). Si le candidat veut avoir son Magister dans une autre option, il devra passer le concours d'admission au Magister.

Les étudiants de Magister ont la possibilité de suivre les cours et colloques de leur choix, y compris certains cours et séminaires de licence auxquels ils n'ont pas pu assister pendant leur cursus de licence et dont ils ont besoin (ne serait-ce que par soif de connaissance). Et ceci bien entendu en plus des séminaires de Magister de 1^o Année. Les enseignants de leur part devraient organiser des colloques hebdomadaires chaque semestre - il faut que cela devienne une tradition - dans lesquels chaque semaine un enseignant ou un des candidats au Magister à un stade de recherche avancé présenterait son Thème de recherche. Il pourrait ainsi bénéficier de certaines critiques, de points de vue différents des personnes (enseignants aussi) participants à ce colloque.

Permettez-moi aussi quelques remarques sur le système actuel: on parle souvent de reconduction, de gel ou d'habilitation v. d'ouverture de Magister non pas comme il se doit de telle ou telle

discipline/matière/thème, mais de Magister de tel ou tel Prof. ou MC. Il faut dire que le Magister n'appartient pas à une personne ni n'en dépend, mais aussi que les intitulés de Magister sont des sujets ou thèmes de Magister et non pas des Magisters. Et on assiste souvent à des disputes entre enseignants concernant ces "chaires" de Magister. Nous sommes d'avis qu'il ne doit exister qu'un seul Magister par département (Magister d'Allemand ou Germanistique, d'Anglais, d'Arabe, d'Espagnol, de Français ...) avec seulement les quatre options v. spécialités suivantes: linguistique, Littérature, Civilisation et Didactique. Sinon on risque d'avoir des centaines de Magister autrement dit autant de Magisters que de thèmes. Les actuels responsables de Magister devraient proposer "leur" Magister comme intitulé de séminaire de Magister. Et s'ils veulent vraiment ouvrir un Magister, ce serait dans des disciplines nouvelles, telle que : Kommunikations wissenschaft (Science de la Communication) ou Computer linguistique ...

Programmes

Comme cela a été dit plus haut ce programme se base sur une flexibilité et une autonomie de gestion pédagogique. Seules les disciplines sont fixes, par contre les grandes lignes et les matières de cette discipline peuvent changer d'un semestre à l'autre. Prenons comme exemple la linguistique. En ce qui concerne l'Allemand les grandes lignes de la linguistique sont groupées dans trois chapitres. Ici nous en proposons 06 :
(Certains concepts sont en Allemand)

1. Linguistique

1.1. Introduction à la linguistique

- Aperçu général sur la linguistique

1.2. Systématique de la langue (= Systemlinguistik)

- Phonétique/ Phonologie
- Syntaxe
- Morphologie
- Sémantique
- Lexicologie
- Textlinguistik (Linguistique énonciative)

1.3. Linguistique théorique

- histoire de la linguistique
- histoire de la langue (Allemand)
- tendances: GTG (Grammaire Générative et Transformationnelle)
- Traditionnelle GR. (Grammaire traditionnelle)
- Dependenzgrammatik, (Grammaire de dépendance)
- funktionale GR., (Grammaire fonctionnelle)
- Kasusgrammatik (Grammaire des cas)
- Empirische Syntax (syntaxe empirique)
- Textgrammatik (Grammaire de texte)

1.4. Aspects individuels et sociaux de la linguistique:

- Pragmatik
- Psycholinguistik
- Spracherwerb (acquisition du langage)
- Sprachtherapie
- Soziolinguistik
- Sprachbarrieren (barrière linguistique)

- Fachsprachen (langues de spécialité)
- Sondersprachen
- Neurolinguistik
- Ethnolinguistique
-

1.5. Linguistique appliquée

- Sprachdidaktik (Didactique des langues)
- Sprachtypologie
- Lexikographie
- Maschinelle Sprachübersetzung (traduction automatique)
- Kontrastive Linguistik
-

2. *Literatur*

2.1. Einführung in die Literaturwissenschaft (Introduction)

- Stoffe
- Motive
- verschiedene Gattungen (différents genres)

2.2. Histoire de la littérature (Literaturgeschichte)

- Literaturgeschichtsschreibung
- Epochen (17. bis heute):
 - Barock
 - Aufklärung
 - Sturm und Drang
 - Klassik
 - Romantik
 - Vormärz
 - Realismus
 -

2.3. Théorie de la littérature

- Tendenzen
- Dichtungstheorien im 18.Jh.
- Dramentheorie
- Dt. Dramaturgie im 18.Jh.
- Hermeneutik
- Literatursoziologie
- ...

2.4. Kinder und Jugendliteratur

2.5. Literaturlesen und Benutzer

2.6. Vergleichende Literatur

3. *Civilisation*

3.1. Introduction

3.2. Histoire

3.3. Grandes époques

- Weimarer Republik
- NS
-

3.4. Zeitgeschichte (histoire contemporaine)

- Nachkriegszeit (après-guerre)
- Wiedervereinigung (Réunification)
-

Il faut aussi prévoir des séances de discussion en partant de situation suivantes:

- Lesen von Zeitungen
- Diskussionen untereinander
- Filmen
- Radiosendungen

- Video aus deutschem und nationalem Fernsehen
(télé allemande et nationale)

4. Didactique

1. Fremdsprachenunterricht (FSU) = ELE (Enseignement des Langue Etrangères)

- Geschichte (Histoire)
- Psycholinguistik des FSU
- Pädagogik:
 - Frontalunterricht,
 - Gruppenarbeit
 - Einsprachigkeit
 - Nonverbales Verhalten
 - Mimik
 - Gestik
 - Körperhaltung und Distanzverhalten
 - Tendenzen (auch unter Geschichte) in

der Vermittlungsmethode:

- Parlier-Methode (18.-19.Jh.)
- Grammatik-Übersetzungsmethode
- Direkte Methode (Jh.wende)
- audiolinguale Methode (30er-60er Jahre)
- audio-visuelle Methode (60er-70er Jahre)
- Kommunikative Methoden (ab 70er Jahre)
- Alternative Methoden (ab 80er Jahre)
- Lerninhalte

2. Fremdsprachenerwerb (FSE)

- Theorie
-

3. Fehleranalyse (Analyse de fautes)

- Sprachtests -

4. Lehrwerksanalyse (Analyse des Manuels)

- Vorstellung von Lehrwerken
- Lehrwerkskritik:
 - a) Diskussion der theoretischen und praktischen Elemente des Lehrwerks im Vergleich mit anderen Lehrwerken.
 - b) Was lehre ich
 - wann, wie (ausführlich), mit welchen Mitteln
 - meine Schüler (aus dem Lehrwerk)?

5. Techniken der Vermittlung

- Wortschatzarbeit
- Grammatikarbeit
- Arbeit mit Texten
- Übungen
- Spiele
- Lieder
- Theater im FSU
- Visualisierungen von und in Lehreinheiten

6. Unterrichtsvorbereitung

7. Sprachdidaktik

- Voraussetzungen:- psychologische
 - soziale
 - pädagogische
 - institutionelle
- Soziale Normen und Sprachnormen
- Didaktisches Grundgerüst
- Didaktik und Methodik - Grundsätze
- Mündliche Kommunikation

- Schriftliche Kommunikation
- Rechtsschreibung - Legasthenie
- Grammatik - Reflexion über Sprache

DaF

Je reprends ici le programme de DaF au département de Germanistique de l'université de Bonn (*) ; un exemple pour un étudiant qui aurait choisi DAF comme matière principale: (HF)

1. Sprachpraxis (4 SWS)

Pflicht	2LV	praktische Stilistik I
	(je 2SWS)	praktische Stilistik II
	1 LV	Kontrastsprache
	(4 SWS)	(pour les Allemands: certif)

2. Linguistik (8 SWS)

Pflicht	2 LV:	- germanistische Linguistik
		- kontrastive Analyse
Wahlpflicht	2 LV:	- Phonetik/Phonologie
		- Grammatik
		- Wortbildung
		- Semantik/Pragmatik
		-

Fachsprachen/Sondersprachen

- Varietäten

3. Literaturwissenschaft (4 SWS)

Wahlpflicht 2 LV: -germanistische Literaturwissenschaft

* cf. Uni-Berufwahl-Magazin 10/1990,19.

- Komparatistik

4. Civilisation (6 SWS)

Pflicht 2LV - Allgemeines zu dt. Landeskunde
jüngste dt. Geschichte
- spezielle Themen
kulturelle Varietäten im dt Sprachraum

5. Fachdidaktik (6 SWS)

Wahlpflicht 3 LV: - Fachdidaktik DaF
- Medien im FSU
- Lehrmittel:
Lehrwerkanalyse,
- -kritik. -erstellung
- Unterrichtspraxis:

Beobachtung und - analyse
mit Hospitationen und ggf. eigenen Unterrichtsversuchen

LV = Lehrveranstaltung

SWS= Semesterwochenstunden

Kommunikationswissenschaft

- Introduction
- Interaktion
- Massenmedien
- Kognition
- Sprachtechnologie
- Ethnomethodologie

Sprachpraxis

- Hörverstehen
- Leseverstehen

- Schreiben
- Sprechen
- Grammatik

Ce module de langue est le plus important et conditionne le bon déroulement des études. Il donne aux étudiants les connaissances de base de la langue concernée, bien que l'étudiant inscrit ait déjà certaines connaissances provenant du lycée ou d'un cours d'initiation .

Sprachkurse

- alle mögliche Sprachen
- (cf. page 03)

Conclusion

Pour terminer je voudrais attirer l'attention sur le fait que cet article se veut être un apport à la discussion sur l'enseignement des Langues en Algérie. Ces réflexions et propositions de réforme concernant le statut des Langues ou les programmes sont soumises à vos critiques, car je pense qu'on devrait en faire une tradition : discuter à travers des articles.

Le débat est ouvert.